

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ADMINISTRATION DE LA MER SUR LE CAMPUS HAVRAIS !

Implantée à Nantes (Loire-Atlantique), l'École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (Ensam) va s'installer progressivement au Havre, d'ici le 1er septembre 2021.

Publié le 17 mars 2021

C'est dans les locaux de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) du Havre que commence déjà à s'installer l'équipe de seize personnes de l'École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (Ensam) : direction, chefs de département et coordonnateurs pédagogiques.

L'école, qui assure les formations à caractère maritime du ministère de la Mer, était jusque-là hébergée dans les locaux de l'ENSM de Nantes (Loire-Atlantique), qui doit elle-même déménager.



« Nous serons au Havre au cœur de l'ENSM et du campus, à proximité de Sciences Po et de la faculté de droit, avec qui nous allons développer des partenariats », se réjouit son directeur, Édouard Perrier.

Formation initiale et continue

L'école forme les agents publics et les fonctionnaires à tout ce qui concerne la conception, l'administration et le contrôle des activités maritimes, comme la sûreté maritime, les polices exercées en mer, l'action de l'État en mer, l'environnement marin...

Environ 1 500 personnes sont accueillies chaque année en formation continue. En formation initiale, l'Ensa compte une trentaine d'élèves officiers au sein de son école militaire, recrutés sur concours et diplômés en deux ans de l'École d'administration des affaires maritimes. Sont également formés des ingénieurs des travaux publics de l'État, dans le domaine de la sécurité des navires.

Découvrir l'ENSAM

